



**VRAÇ**

Vers un réseau  
d'achat en commun



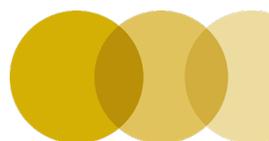
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**2024**

Pour un accès **digne** de toutes et tous à une  
alimentation de **qualité et durable** !

# SOMMAIRE

<b>Edito .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Introduction .....</b>	<b>4</b>
A. Le projet VRAC .....	4
B. Le réseau aujourd'hui .....	5
C. L'association nationale .....	6
D. L'équipe de VRAC France .....	6
E. La gouvernance .....	7
F. Ressources et budget .....	8
<b>II. Animation et développement du réseau .....</b>	<b>11</b>
A. Consolidation du réseau avec le renouvellement du fonds de résilience .....	11
B. Séminaires .....	13
C. Webinaires et temps d'échanges collectifs .....	15
D. Accompagnements individuels aux associations locales .....	16
E. Développement du réseau .....	18
<b>III. Les effets du Programme « Mieux manger pour tous » .....</b>	<b>19</b>
A. Contexte et genèse de la tarification sociale .....	19
B. Mécanisme de la tarification différenciée et impact sur le projet .....	20
C. Une tarification sociale qui produit des effets positifs .....	21
<b>IV. Projets de démocratie alimentaire .....</b>	<b>22</b>
A. Accompagner les projets inspirés de la Sécurité Sociale de l'Alimentation .....	22
B. Échanges et formation autour de la démocratie alimentaire .....	24
<b>V. Recherche-action sur l'impact social de VRAC .....</b>	<b>25</b>
A. Ingénierie de projet .....	26
B. Déroulement de la recherche-action .....	26
C. Définition de la communication du projet .....	28
<b>VI. Nos actions de plaidoyer pour la justice alimentaire dans les quartiers populaires .....</b>	<b>28</b>
A. Plaidoyer pour un accès digne à une alimentation de qualité .....	28
B. Conférences et tables rondes autour de l'alimentation et la solidarité .....	31
C. Presse et médias .....	33
<b>VII. Perspectives</b>	
A. Sur les enjeux de démocratie alimentaire .....	35
B. Sur la valorisation du projet VRAC .....	35
C. Sur le développement de l'association .....	36
D. Sur le plaidoyer .....	37



# Edito

Nous traversons des temps incertains. Entre une inflation persistante qui fragilise les foyers les plus modestes et un contexte politique marqué par des tensions croissantes, il est **plus que jamais nécessaire de réaffirmer l'intérêt d'une alimentation de qualité accessible à toutes et à tous**. Chez VRAC, nous sommes convaincu-e-s que l'alimentation est un prisme essentiel par lequel aborder la santé, l'émancipation et le bien-être dans les quartiers populaires. Dans le même temps, de nombreux agriculteurs et agricultrices peinent à vivre dignement de leur travail. Pour cela, nous œuvrons **pour un système alimentaire plus juste, rémunérateur, protecteur de la biodiversité et de la santé de celles et ceux qui nous nourrissent**.

La flambée des prix de l'alimentation ces trois dernières années a accentué les inégalités pour des ménages qui se trouvaient déjà en vulnérabilité. Pour répondre à ces besoins, nous avons été entendus par l'État, qui s'est engagé à travers le fonds Mieux Manger pour Tous, afin de limiter les effets de la hausse des coûts et proposer de nouvelles solutions pour les personnes en situation de précarité alimentaire. De même, VRAC ne pourrait se maintenir sans l'aide précieuse des fondations qui ont contribué en 2024 à pérenniser les associations locales en fragilité ou en difficulté. **Grâce à ces soutiens, nous poursuivons nos efforts pour maintenir l'accès à des produits bio et locaux à des prix justes pour les consommateurs et les producteurs**. Mais notre action ne se mesure pas seulement en tonnage ou en prix : elle se révèle dans les liens que nous tissons, les solidarités que nous renforçons, et les perspectives que nous offrons.

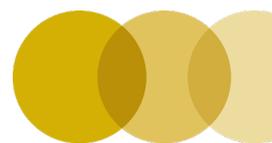
Dans cet esprit, nous avons lancé en 2024 une recherche-action pour étudier le projet VRAC par son impact économique et environnemental, mais aussi par son **rôle social et émancipateur** avec la chercheuse anthropologue Bénédicte Bonzi. Car au-delà de fournir des denrées de la meilleure qualité que chaque région ait à nous proposer, VRAC offre à chacun de **choisir dans la dignité, de comprendre, de participer à un projet collectif qui rassemble au lieu de diviser**.

Nous sommes persuadé-e-s que l'alimentation est un pilier de la cohésion sociale. **Construire une véritable démocratie alimentaire, revient à bâtir des remparts contre le rejet, la polarisation et la doctrine identitaire qui alimentent les idées de l'extrême droite**. En donnant accès à des produits de qualité, mais aussi à l'information, nous contribuons à éclairer les choix de chacun et à renforcer les bases d'une société plus juste. Peu importe nos origines sociales, chacun a sa place dans ce modèle inclusif que nous défendons. Pour cela, VRAC s'est engagé cette année au côté du réseau CIVAM pour animer le premier réseau inter-caisses communes inspirées de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) du collectif national pour une SSA afin d'amplifier la construction d'une connaissance de cause commune des citoyens et des citoyennes sur nos systèmes alimentaires désirables.

***Cette ambition ne pourrait se réaliser sans votre engagement. Ensemble, nous pouvons faire de VRAC un levier pour un monde où la qualité alimentaire est synonyme de dignité et de solidarité. Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre soutien.***

**Céline Reynaud**

Présidente de l'association VRAC France



# / Introduction

## A. Le projet VRAC

VRAC – Vers un Réseau d'Achat en Commun, **lutte contre la précarité alimentaire dans les quartiers populaires par le développement de groupements d'achats de produits de qualité** (biologiques, éthiques, locaux).

VRAC a pour mission de donner le pouvoir aux habitant·es résidant dans ces quartiers, ayant des revenus limités, d'accéder à une **alimentation choisie et non contrainte, grâce à la vente des produits à prix coûtant ou à tarification sociale (-10%, -50% du prix coûtant)**.

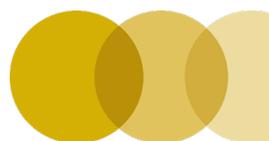
Les groupements d'achats sont organisés au cœur des quartiers populaires avec les habitant·es qui participent en choisissant les produits vendus, en contribuant aux distributions ou aux animations. VRAC permet ainsi aux habitant·es des quartiers populaires qui le souhaitent de s'inscrire dans un **mode de consommation durable et engagé**, en faveur de la transition écologique juste, reposant sur le collectif et les dynamiques locales, dans une perspective d'éducation populaire.

L'objectif de VRAC est de lutter contre les inégalités dans les quartiers Politique de la Ville (QPV), en s'orientant autour de 4 axes principaux :

- **Économique** : **pouvoir acheter** des produits biologiques et locaux à des prix accessibles, en restant solidaires avec les producteur·rices ;
- **Social** : développer le lien et la cohésion sociale, **l'entraide et la coopération** ;
- **Santé** : participer à la **lutte contre les maladies liées à l'alimentation** (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires) et influencer positivement sur les déterminants de santé (facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux) ;
- **Environnement** : **réduire la production de déchets** et promouvoir un modèle écologiquement soutenable en privilégiant les circuits courts et les produits moins polluants, en réduisant les emballages (vente en vrac) ; **promouvoir une alimentation durable**

L'association VRAC peut ainsi se définir selon 3 grands piliers :

- **Solidarité et justice sociale** : **compenser les inégalités socio-économiques** en rendant financièrement accessibles des produits sains et de qualité, tout en **rémunérant à juste prix les producteurs et productrices** ;
- **Coopération, émancipation et démocratie alimentaire** : impliquer les adhérent·es dans le fonctionnement de leur groupement d'achats. VRAC s'inscrit dans une visée émancipatrice, avec un pouvoir d'agir repris par les personnes, et se reconnaît dans les valeurs d'éducation populaire, en leur proposant de se réapproprier des choix de consommation.
- **Qualité et justice alimentaire** : s'éloigner d'un système traditionnel (grande distribution, hard discount) basé sur l'absence de choix et sur des produits bas de gamme en sélectionnant



autant que possible des **produits de qualité d'origine biologique et/ou d'un rayon géographique proche**. En ce sens, le projet entend œuvrer pour une plus grande **justice alimentaire**, en rendant accessible (géographiquement, économiquement) des produits promouvant qualité, diversité et durabilité.

## B. Le réseau aujourd'hui

À la fin de l'année 2024, dix ans après le lancement de la première association, le réseau VRAC continue son maillage territorial en comptant maintenant :

### 23 TERRITOIRES CONCERNÉS, SITUÉS EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Lyon, Saint-Étienne, Drôme, Grand Avignon, Pays d'Arles, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Finistère, Paris, Seine Ouest, Plaine Commune, Hauts-de-France, Artois, Strasbourg, Bruxelles, Charleroi, Mulhouse, Pau, Saint-Paul (La Réunion).



### 5 VRAC UNIVERSITÉS ORIENTÉES VERS LES ÉTUDIANT·ES

Strasbourg, Rennes, Lyon, Pau et Bordeaux.

### 124 GROUPEMENTS D'ACHATS

Organisés dans les quartiers populaires des villes et en zones rurales.

### 10 300 FOYERS ADHÉRENTS

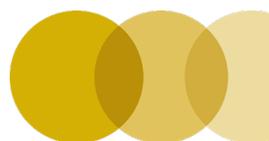
Soit **environ 31 000 personnes touchées**, ayant accès à des produits de qualité ;

### 1 600 BÉNÉVOLES 90 SALARIÉ·ES

Le travail de VRAC a été reconnu par plusieurs distinctions entre 2015 et 2024, et a obtenu en 2021 l'habilitation pour l'aide alimentaire, renforcée en 2023 par un financement triennal du Fonds « Mieux Manger Pour Tous ».

En 2024, le projet VRAC poursuit ses objectifs ambitieux :

- L'essaimage local et national
- La structuration / consolidation du réseau
- Le plaidoyer
- Les projets transversaux



## C. L'association nationale

L'association VRAC France a été créée pour **accompagner le développement du réseau associatif**, l'animation du réseau par la mise en commun d'outils et d'information entre les associations existantes et le portage de la vision politique.

Concrètement, VRAC France porte les missions suivantes :

- **L'animation du réseau** en organisant des temps d'échanges et de formations autour des enjeux communs à l'ensemble des structures et en facilitant le partage de connaissances et d'expériences entre les associations ;
- **L'accompagnement personnalisé** des associations locales en fonction des problématiques rencontrées par les structures telles que la recherche de financement et en soutien en ressources humaines ;
- **Le développement du réseau** par l'accompagnement des territoires et structures souhaitant développer une nouvelle structure, des nouvelles associations VRAC et par la mise à disposition d'outils ;
- **La capitalisation et la formation** en mutualisant différents outils numériques, en recensant les différentes possibilités d'approvisionnement et en formant les associations locales sur différents sujets, comme la communication externe et interne ;
- **La communication et la vision politique** afin de faire connaître les enjeux autour de l'accès à l'alimentation de qualité auprès du grand public et des acteurs institutionnels, de mettre en lumière la parole des adhérent-es et le plaidoyer auprès des acteurs politiques afin de faire évoluer la vision de l'aide alimentaire ;
- **L'innovation** en soutenant les réflexions autour de la démocratie alimentaire par la formation du réseau à cet enjeu et en accompagnant des projets en lancement. VRAC soutient aussi des projets de transferts monétaires – mis en pratique depuis 2023 par la triple tarification. De nouvelles formes de solidarités alimentaires émergent au-delà des groupements par la création de tiers lieux de l'alimentation, tels que la MESA.

## D. L'équipe de VRAC France

L'équipe de VRAC France s'est renouvelée en 2024 avec le départ en juillet de Boris Tavernier, cofondateur du projet et délégué général de VRAC France, de Lisa Marjolet – chargée de communication et relations publiques – et de Joachim Robert – chargé de projets développement et animation réseau-.

En 2025, l'équipe est de nouveau composée de six personnes avec l'arrivée de Mondane Jactat en tant que directrice plaidoyer en décembre 2024, de Julia Lévêque arrivée en janvier 2025, et de Marion Azevedo, chargée de communication arrivée en février 2025.



- Délégué.e générale : **Boris Tavernier** puis **Lorana Vincent** depuis juillet 2024
- Directrice plaidoyer et développement de partenariats : **Mondane Jactat**, création de poste en décembre 2024.
- Responsable administratif et financier : **Damien Lohier**
- Chargée de projets animation et démocratie alimentaire : **Elsa Duparay**
- Chargé-es de projets développement et animation réseau : **Joachim Robert**, remplacé début janvier 2025 par **Julia Lévêque**.
- Chargées de communication et relations publiques : **Lisa Marjolet** remplacée en février 2025 par **Marion Azevedo**.
- En renfort ponctuel : **Mathieu Levoir** fin 2024



Boris Tavernier



Lorana Vincent



Mondane Jactat



Damien Lohier



Elsa Duparay



Joachim Robert



Lisa Marjolet



Mathieu Levoir

## E. La gouvernance

Le conseil d'administration de VRAC France est composé de 8 membres issus de 6 associations locales :

### Collège membres fondateurs

- **Céline Reynaud** (présidente de VRAC national et administratrice de VRAC Lyon Métropole)
- **Étienne Fabris** (administrateur de VRAC national et président de VRAC Lyon Métropole)

### Collège membres fédéraux

- **Claire Gelain** (secrétaire de VRAC national et présidente de VRAC Bordeaux)
- **Emilie Sarrazin** (administratrice de VRAC national et présidente de VRAC Métropole Nantes)
- **Stéphanie Begaud** (trésorière de VRAC national et présidente de VRAC Paris)
- **Youenn Le Moral** (administrateur de VRAC national et président de VRAC Toulouse) démissionnaire en aout 2024.

### Collège membres personnes ressource

- **Benoit Gadiolet** (administrateur de VRAC national, fondateur de VRAC Toulouse)
- **Nicolas Bricas** (vice-président de VRAC national et président de VRAC & Cocinas Montpellier)



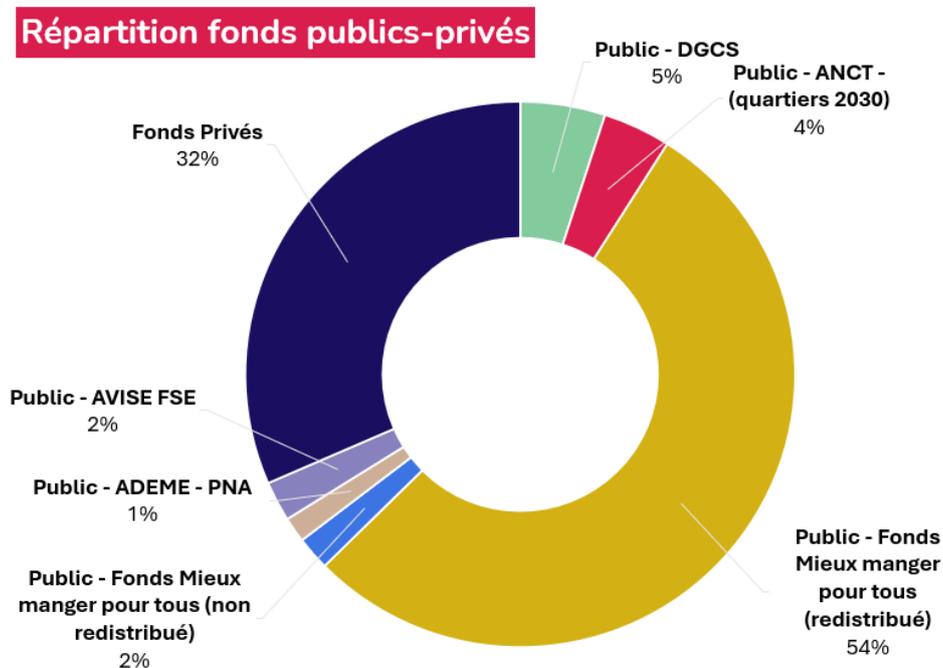
L'association VRAC Lyon bénéficie de la qualité de membre fondateur dans les statuts définis comme « ayant présidé à la constitution de l'association et dont la fonction est de garantir la pérennité des buts et des objectifs de cette dernière ».

Le 12 juin 2024, l'Assemblée Générale de VRAC France s'est tenue en visioconférence, réunissant les membres du Conseil d'Administration et une partie de l'équipe salariée. Cet événement a permis de dresser un bilan détaillé de l'année écoulée, marqué par l'essor du réseau, la pérennisation de postes stratégiques et la reconnaissance institutionnelle du travail de VRAC, notamment à travers l'obtention du Fonds Mieux Manger Pour Tous. Lors de cette assemblée, il a également été l'occasion d'échanger sur les perspectives 2024-2025, avec la poursuite de l'essaimage sur de nouveaux territoires, une recherche-action sur l'impact du projet, ainsi que le développement des caisses alimentaires communes et des actions en faveur de la démocratie alimentaire. Tous les rapports présentés ont été adoptés à l'unanimité, témoignant d'une vision partagée et d'un engagement collectif fort pour garantir l'accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre.

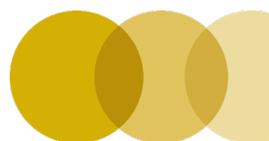
## F. Ressources et budget

En 2024, les ressources de l'association VRAC France sont de 2 004 k€ (+ 194%). Une très nette hausse par rapport à l'année précédente qui s'explique principalement par une importante redistribution au réseau du "Fonds Mieux manger pour tous"\*. Ce dernier, d'un montant de 1 114 k€ représentant 55% des ressources, a permis de poursuivre l'instauration de la tarification différenciée débutée fin 2023 auprès de nos adhérent-es. Le principe : proposer des produits de qualité à -10% et - 50% de leur prix coûtant pour les personnes en vulnérabilité sociale et économique.

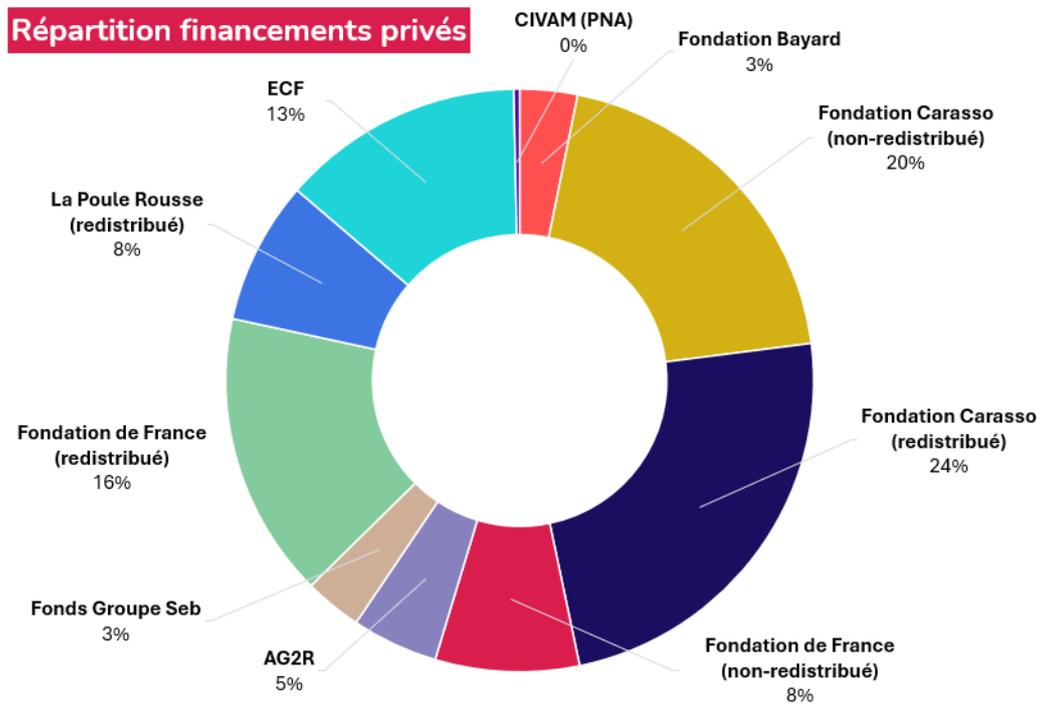
\*Cette innovation majeure dans notre modèle est permise par le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) jusqu'en fin 2025



En 2024, VRAC France a reçu environ un tiers de financements privés (631k€) de la part de fondations et fonds de dotation et deux tiers de financements publics (1 373k€).

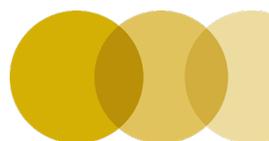


Côté nouveaux financeurs publics, on notera que VRAC France s'est vu accorder un montant de 50k€ dans le cadre du Fonds Social Européen + (FSE+) et 30k€ via le Programme National pour l'Alimentation (PNA) pour poursuivre son déploiement de projets alimentaires territoriaux.

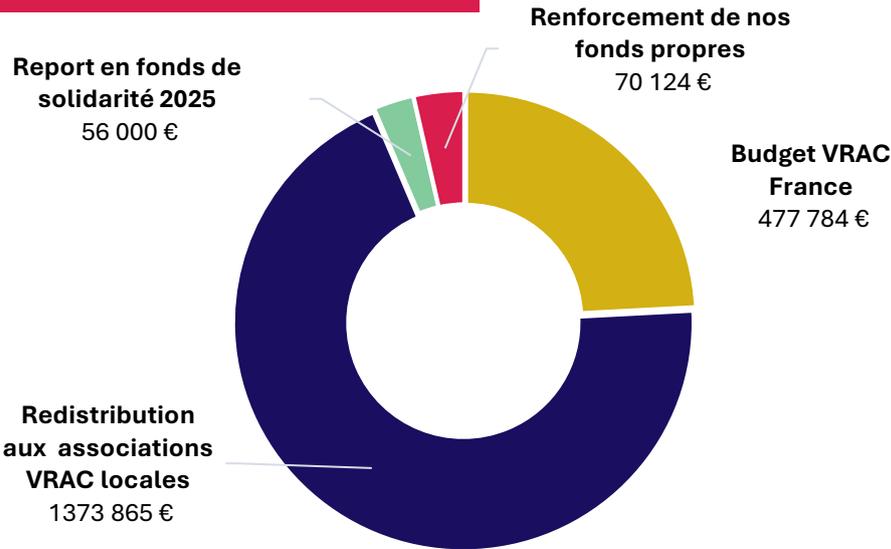


- La Fondation Daniel & Nina Carasso (375 k€) et la Fondation de France (150k€) sont les deux principaux financeurs privés.
- Avec le renfort de la fondation La Poule Rousse (50 k€), ces trois acteurs ont notamment été à l'initiative d'un financement exceptionnel à hauteur de 300 000 € dans le but d'accompagner certaines associations VRAC rencontrant des difficultés ponctuelles à travers un Fonds de Résilience instauré par VRAC France depuis 2023.
- La Fondation Européenne pour le Climat (89k€), soutien historique, nous a également renouvelé sa confiance en 2024, tout comme le groupe Seb (20k€).
- Enfin, nous avons aussi pu compter sur de nouveaux financeurs : la Fondation AG2R (30k€) et la Fondation Bayard (20k€).

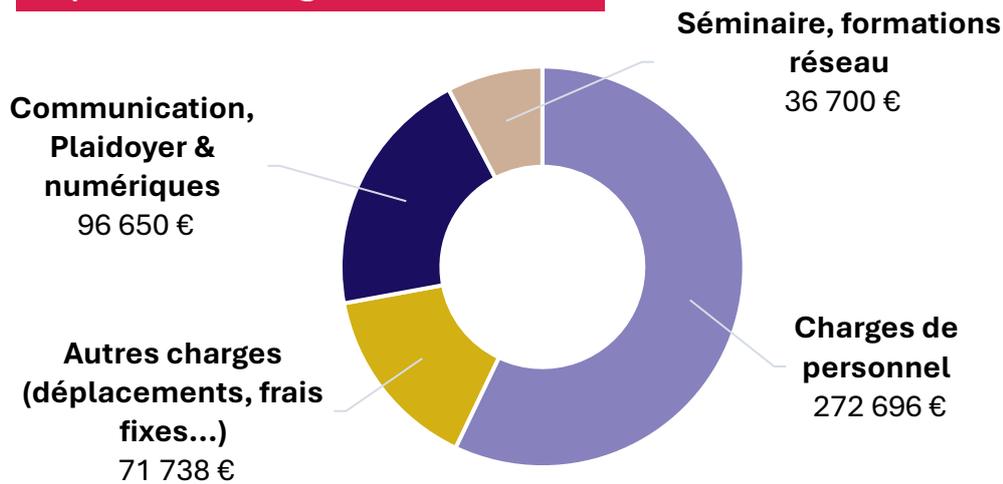
**Un grand merci à tous nos financeurs pour leur soutien.**



## Utilisation des fonds alloués



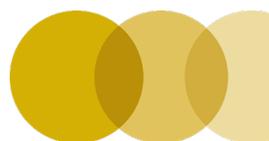
## Répartition budget VRAC France



Environ deux tiers du budget est reversés aux associations locales VRAC via un processus de redistribution interne au réseau.

Concernant le budget propre à VRAC France, deux éléments significatifs sont à retenir : d'une part, la dépense principale concerne les charges de personnel et d'autre part, comme en 2023, un excédent est réalisé, permettant de consolider l'association. On retrouve dans la part consacrée au budget "Communication, Plaidoyer & numériques" le projet majeur d'action-recherche mené en coopération avec la chercheuse-anthropologue Bénédicte Bonzi.

Les actions "Séminaire, formations réseau" sont composées notamment des deux temps forts de l'année que sont les séminaires de janvier et juillet 2024. Ce budget finance également des formations pour toutes les associations locales qui le souhaitent.



Cette année les thématiques abordées ont été « l'ingénierie financière », animée par le binôme de consultant.e.s Florence Bardot et Marine Teissier du Cros, ainsi que « la démocratie alimentaire » proposée par *l'escargot migrant*. Le reste des charges concerne la vie courante de l'association, tels que les déplacements, honoraires et loyers.

## II. Animation et développement du réseau

### A. Consolidation du réseau avec le renouvellement du fonds de résilience

En 2024, l'association VRAC France a poursuivi son soutien aux associations locales afin de répondre à des besoins ponctuels ou structurels à travers un fonds de résilience. Cette politique redistributive avait été initiée en 2023 pour venir compenser les éventuelles difficultés liées à la fin du plan de relance de 2021 et ainsi renforcer le réseau VRAC.

Le jury du fonds de résilience, composé de salarié.e.s et administrateur.ices des associations VRAC locales, ainsi que des fondations abondantes au fonds, avait la charge de délibérer sur les montants redistribués et de sélectionner les associations récipiendaires de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) interne.

Ce fonds de résilience prend autant la forme d'un fonds d'urgence lorsqu'une association fait face à des événements exceptionnels – dû à des pertes (présence de mites alimentaires par exemple, ou au retrait inattendu d'un financeur) – qu'un fonds d'aide aux structures en croissance qui peuvent subir des baisses de subventions au cours de leur existence ou se retrouver en surcharge de travail.

En 2024, le Fonds de Résilience a connu une expansion significative, atteignant un montant total de **345 000 €** grâce à plusieurs contributions majeures.

La Fondation Daniel & Nina Carasso a renouvelé son soutien à hauteur de **150 000 €**, tandis que la Fondation de France et le fonds de dotation La Poule Rousse ont apporté respectivement **100 000 €** et **50 000 €**. À ces financements s'est ajouté un apport de **45 000 €** de fonds propres de VRAC France.

Ce fonds, qui s'élevait à **75 000 € en 2023** et bénéficiait alors à quatre associations, a permis en 2024 de soutenir **onze associations locales VRAC**.

#### Utilisation des fonds et accompagnements

- **Onze associations VRAC** ont bénéficié du Fonds de Résilience en 2024, dont **cinq** ont également reçu un accompagnement personnalisé par un.e consultant.e.
- Trois associations ont été soutenues pour l'embauche d'un.e deuxième salarié.e.
- Six associations ont été soutenues pour faire face à une crise conjoncturelle.
- Deux associations ont été soutenues pour consolider leur développement.

#### Accompagnements spécifiques

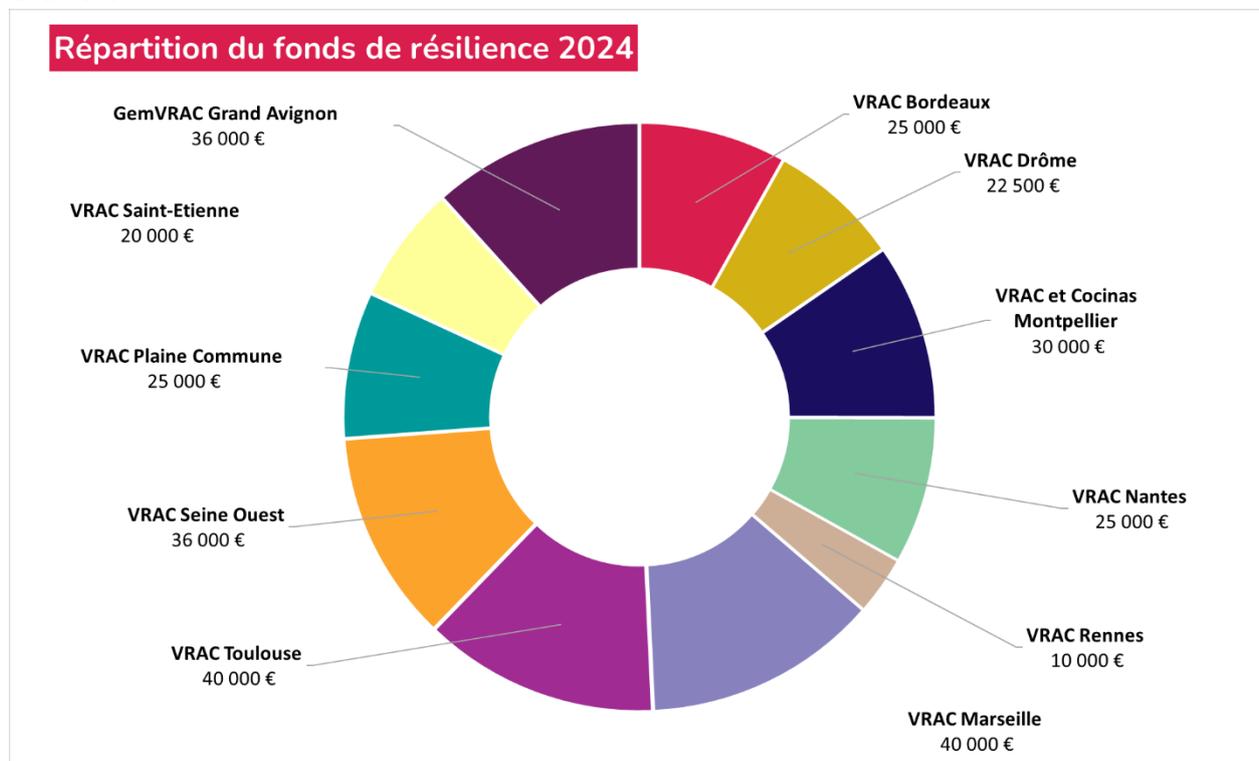
Dans le cadre de ce fonds, un accompagnement spécifique a été mis en place pour répondre aux besoins particuliers de certaines associations :

- **Nicolas Trézéguet** accompagne **VRAC Toulouse**, qui rencontre des difficultés financières et de gestion.



- **Marine Teissier Du Cros et Florence Bardot**, en plus d'avoir animé une formation sur les modèles économiques pour toutes les associations, accompagnent ou ont accompagné **VRAC Drôme, VRAC Grand Avignon et VRAC Plaine Commune** dans leur structuration et leur développement.

Ces actions visent à renforcer la résilience des associations locales et à assurer la pérennité de leurs activités.



En parallèle de ce travail de redistribution, les associations VRAC avaient la possibilité de se former sur l'ingénierie financière de leur association.

Ainsi, au premier semestre 2024, une formation aux modèles sociaux économiques a été proposée par VRAC France à l'ensemble des directions des associations VRAC locales, afin de faire face aux contraintes, incertitudes budgétaires et difficultés financières de nos projets (Méthode des 8 leviers, cf. chapitre C. Webinaire et temps d'échanges collectifs).



## B. Séminaires



Chaque année, VRAC France organise **deux séminaires** : un premier en janvier avec les coordinateur-ices de direction, et un second en juillet avec l'ensemble des salarié-es et des administrateur-ices des associations locales.

Cette année, le séminaire rassemblant les équipes de coordination et de direction a eu lieu en janvier 2024 à Paris, rassemblant 26 salarié-es. Cette rencontre porte traditionnellement sur des **enjeux stratégiques et de développement**.



Le septième séminaire avec l'ensemble des membres du réseau a eu lieu du 9 au 11 juillet 2024 à Nantes et a accueilli 71 salarié-es et 10 administrateur-ices des associations locales.

Ce temps annuel est essentiel dans la vie du réseau. Avec une croissance constante des effectifs, il offre la possibilité de nombreux temps d'interconnaissance et d'intégration entre les salarié-es, qui faciliteront les échanges futurs tout au long de l'année.

Le programme du séminaire et les questions logistiques ont été organisés en coproduction entre l'association locale VRAC Nantes Métropole, qui a mobilisé ses partenaires pour accueillir le réseau dans les meilleures conditions, et l'association nationale VRAC France.

Le programme de ces deux journées alternait entre des conférences sur des enjeux politiques, des moments d'échanges de pratiques, des ateliers de travail consacrés à la mise en place du fonds "Mieux Manger pour Tous" et des ateliers découverte, incluant des visites de terrain, l'expérimentation d'outils d'animation et des rencontres avec un producteur.

Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie, a réalisé une conférence autour du don alimentaire et des violences alimentaires systémiques qui en découlent, puis Hervé Guéry est intervenu autour d'une carte blanche déconstruisant les idées reçues sur les quartiers populaires. Les salarié-es ont



témoigné un intérêt fort pour les conférences d'Hervé Guéry et de Bénédicte Bonzi qui viennent renforcer le plaidoyer.

Suivant la suggestion de salarié-es en amont du séminaire, une formation-conférence a également été animée par Priscilla Leherle, formatrice, pour lutter contre les discriminations et préjugés racistes.

Le séminaire a également été accueilli par la ville de Nantes avec un accueil des salarié-es par Monsieur Bassem Asseh, 1er adjoint délégué à la proximité, au dialogue citoyen, à la politique de la ville, au monde économique et emploi.



Une grande partie des échanges a été dédiée à la mise en place du Fonds Mieux Manger pour Tous puisque le réseau était aux prémices du déploiement du projet. Des temps d'échanges en petits groupes ont permis aux différentes associations d'exprimer leurs questionnements quant à la mise en place du Fonds et d'identifier les chantiers à traiter collectivement au sein du réseau.

Les réflexions sur le passage possible à la convention collective Elifsa courant 2024, se sont également traduites par un témoignage des quelques associations l'ayant déjà réalisé (VRAC Nantes, VRAC Brest, VRAC & Cocinas Montpellier) ainsi qu'un échange en plénière sur les étapes à venir.

Les projets de démocratie alimentaires se multipliant en 2023 et en 2024, un temps a été consacré à un état des lieux des projets et à l'analyse des besoins du réseau. Ce temps a permis de dessiner les contours de l'accompagnement de l'équipe de VRAC France.

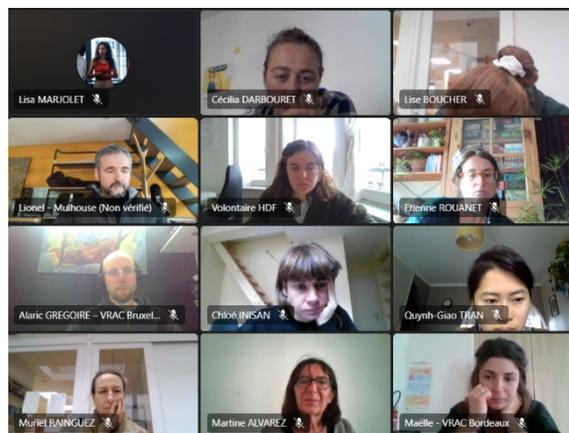


## C. Webinaires et temps d'échanges collectifs

### Accueil des nouveaux salarié-es

En parallèle de l'accompagnement individuel, VRAC France organise également de nombreux temps collectifs d'interconnaissance ou de formation. Afin d'accueillir les nouvelles personnes, plusieurs outils ont été mis en place.

**Des réunions d'accueil** ont eu lieu lors de trois visioconférences en 2024. Ces temps visent à présenter les différentes missions de VRAC France, les outils numériques et de communication utilisés. Ils permettent aussi à l'équipe de VRAC France de faire connaissance avec les nouvelles personnes grâce à un temps de présentation de chacun-e et aux participant-es d'identifier les autres collègues arrivés dans la même temporalité qu'eux-elles.



Pour faciliter leur intégration, VRAC France a également conçu un livret d'accueil rassemblant les mêmes informations essentielles : présentation du réseau et de VRAC France, vision politique, fonctionnement du réseau, ainsi que les outils mis à disposition.

Enfin, afin de faciliter le partage d'information au sein du réseau, VRAC France réalise une lettre d'information interne trimestrielle adressée à l'ensemble des salarié-es. Dans cette newsletter, on retrouve les dernières actualités du réseau sur les nouvelles associations, événements ou groupements d'achat.

### Formations collectives

En 2024, VRAC France a organisé plusieurs temps de formation en présentiel destinés aux associations du réseau.



Le travail d'élaboration d'une politique de répartition des fonds en 2023 a permis d'identifier des disparités dans la construction des modèles socio-économiques des associations et un besoin d'outillage et d'échanges de pratiques. Comme évoqué précédemment, une formation sur deux jours a donc été construite avec l'appui et l'animation de Florence Bardot et Marine Teissier du Cros, consultantes en Economie Sociale et Solidaire.



La formation portait sur l'**analyse des différents enjeux économiques des associations locales**, puis la découverte de la méthode des 8 leviers constituant un modèle socio-économique pérenne pour finir sur un travail prospectif individuel et collectif, afin de poser les prochaines étapes pour chaque association.

Afin de favoriser les échanges en petits groupes et le partage d'expérience, le réseau a été formé en deux temps : en mars à Montpellier avec les associations du sud de la France et en mai à Paris avec les associations situées au nord. Cette organisation en comité restreint a été particulièrement plébiscitée par les associations et pourra être reproduite par la suite.



Dans un contexte de croissance importante, VRAC France avait également identifié un besoin d'être mieux formé aux techniques de **recrutement**. L'association a donc fait appel à Fabrice Foucher, consultant en ressources humaines, pour un webinaire de 2h à destination des associations du réseau. Ce webinaire a permis de faire le point sur les grandes étapes d'un recrutement, rappeler quelques bonnes pratiques tout en favorisant l'échange de pratique entre les différentes équipes.

## D. Accompagnements individuels aux associations locales

Au cœur de son action, VRAC France s'engage à **accompagner individuellement les associations locales** pour soutenir leur développement, leur professionnalisation et leur capacité à répondre aux enjeux de **justice alimentaire**. Cet accompagnement personnalisé répond à la **diversité des besoins des structures**, qu'elles soient en phase de **lancement** ou dans un **processus de consolidation**.

Parmi les missions clés, le développement du réseau occupe une place centrale : VRAC France accompagne les territoires et structures souhaitant créer une antenne locale, en apportant **un appui sur les aspects stratégiques, financiers et opérationnels**. Ce travail s'appuie sur des outils dédiés, des formations, et une ingénierie permettant de répondre aux sollicitations croissantes.

La mutualisation des ressources et la formation constituent également des axes majeurs. En partageant des outils numériques, en recensant les solutions d'approvisionnement et en formant les associations locales sur des sujets variés, VRAC France garantit une **montée en compétences des équipes**.

Les actions de capitalisation, bien que déjà structurées autour de boîtes à outils et de supports vidéo, nécessitent une attention constante pour rester pertinentes face à un contexte en évolution rapide, notamment en raison des enjeux liés à l'inflation et à la qualité alimentaire.

Enfin, **l'accompagnement au fil de l'eau**, basé sur des échanges réguliers et personnalisés, permet de répondre aux problématiques spécifiques des associations locales. Que ce soit par des conseils stratégiques, un soutien RH, des visites de terrain ou la participation à des réunions institutionnelles, VRAC France veille à renforcer les capacités locales et à encourager la mise en réseau des structures.



Alors que le réseau compte désormais 22 associations et continue de croître, cet accompagnement individualisé demeure essentiel pour répondre aux besoins d'associations souvent jeunes, tout en capitalisant sur l'impact croissant du projet et en affirmant le rôle de VRAC comme acteur majeur de la démocratie alimentaire.

L'année 2024 a été ponctuée d'une vingtaine de visites aux associations locales pour répondre à ces besoins d'accompagnement individuels et de coaching.

>> Début mars, une délégation Montpelliéraine s'est rendue à Lyon pour visiter la MESA afin de créer à leur tour une Maison de l'Alimentation Solidaire (MAS) à Montpellier.

>> En mars également, la caisse alimentaire girondine a été inaugurée à Bordeaux en présence de Lorana Vincent et de Boris Tavernier.

>> En décembre, Elsa Duparay et Lorana Vincent ont assisté au bilan de la première phase de l'expérimentation de la caisse commune de Montpellier.

Fort de deux années d'expérimentation, ce bilan a permis d'évaluer les modalités de gestion collective, les dynamiques de participation et les impacts sur l'accessibilité des produits pour les adhérents. Ce sont au total, 370 personnes touchées et 61 personnes participantes investies dans le comité citoyen. Ces personnes ont accès mensuellement à 100 MONA soit l'équivalent de 100€, en cotisant chacun et chacune à la hauteur de leurs possibilités auprès d'une cinquantaine de lieux choisis collectivement.



L'équipe de chercheur-e-s ayant suivi le projet souligne des effets positifs générés pour les personnes participantes sur la santé physique et psychique.

>> L'année 2024 a également été marquée par l'arrivée de VRAC à la Réunion à Saint-Paul où Maddie Marchesseau en tant que coordinatrice a créé les premiers groupements. Joachim Robert, chargé de développement au sein de l'équipe VRAC France, s'est rendu sur place en septembre 2024. VRAC Saint Paul est le premier VRAC créé dans les DROM.



## E. Développement du réseau

Chaque année, de nombreux·ses acteur·ices contactent VRAC France dans le but de lancer une association VRAC sur leur territoire. En 2024, c'est **23 territoires qui ont exprimé leur envie** et qui ont été rencontrés pour un premier échange.

Le réseau des associations s'étant développé rapidement (de 9 à 22 associations en 3 ans), VRAC France a décidé de mettre la priorité sur **la consolidation et la structuration des associations existantes**, tout en **maintenant l'enjeu de croître pour répondre aux demandes et aux besoins des territoires**.

Pour cela, la tête de réseau a choisi de **rédiger et de diffuser un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI)**, à destination des territoires souhaitant porter un projet VRAC, permettant ainsi de sélectionner 3 projets de création d'association à accompagner pour rejoindre le réseau VRAC durant l'année 2024.

Avec cet AMI, il a été décidé que l'accompagnement de VRAC France se décomposerait en deux phases :

1. **Accompagnement des acteur·ices impliqué·es en amont de la création de l'association** : présentation détaillée de VRAC et de son fonctionnement aux potentielles parties prenantes du projet, accompagnement/participation au lancement d'un comité de pilotage avec les partenaires locaux, conseils sur la création de l'association ainsi que sur le recrutement du ou de la première salariée
2. **Une fois l'association créée et un·e salarié·e recruté·e** : intégration au réseau VRAC, participation des salarié·es aux différents temps d'échanges/formation collectifs, bénéfice de l'habilitation à l'aide alimentaire obtenue au niveau national, accès à différentes fonctions support (plateforme de commande, outils de communication, catalogue de fournisseurs nationaux/internationaux, etc.)

En 2024, grâce à de premiers échanges tissés l'année précédente et à la suite de leur réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en début d'année, **trois territoires ont été sélectionnés puis accompagnés** pour rejoindre le réseau VRAC : Mulhouse, Pau-Béarn et Saint-Paul à La Réunion.

1. **À Pau** dans le Béarn : l'idée est née chez Romain Fiat, il y a déjà plusieurs années, lors de la découverte de VRAC, puis de sessions de bénévolat au sein de VRAC Toulouse et de VRAC Bordeaux. Une année de préfiguration a permis de rencontrer des acteur·ices varié·es du territoire et des habitant·es, de créer un comité de pilotage du projet, de lancer l'association et enfin de voir émerger les premiers groupements d'achats dans deux quartiers de Pau (Saragosse et Ousse des Bois) et sur un campus universitaire UPPA.
2. **À Saint-Paul**, à la Réunion : c'est Maddie Marchesseau, fondatrice et salariée du "Comptoir du vrac" (une épicerie en vrac, avec des produits locaux et une démarche participative) qui a souhaité, avec l'équipe de la Ville de Saint-Paul, rejoindre l'association VRAC pour répondre aux enjeux d'une alimentation de qualité pour toutes et tous. Trois groupements d'achats ont vu le jour fin 2024, situés sur trois quartiers prioritaires de la ville, sous forme de marché sans



précommandes. Les groupements prouvent leur efficacité : il y a, à chaque fois, entre 80 et 120 ventes réalisées !

3. À **Mulhouse**, l'idée de créer une association VRAC est née grâce à des échanges entre membres d'un groupe de travail "justice sociale" du Projet alimentaire territorial (PAT) de Mulhouse, qui souhaitaient rendre accessible des produits de qualité en QPV. C'est ainsi qu'après avoir répondu à l'AMI 2024, la SCIC Salsa, porteuse du projet, a pu faire émerger l'association VRAC. Le recrutement de Marion Rabany sur le poste de coordination en septembre 2024 a permis d'impulser l'ancrage sur le territoire : lancement d'un COPIL partenarial, rencontre des acteur-ices dans les QPV pour trouver les lieux d'implantation des groupements d'achats, etc. Les distributions devraient ainsi commencer en mars 2025 !

Concrètement, le réseau s'est développé en 2024 grâce à :

- Des **échanges** avec 23 territoires ;
- **7 jours de déplacements** sur les territoires accompagnés : visites de terrain, aide au lancement, participation aux COPIL et participation aux recrutements ;
- Des **temps d'accompagnement réguliers** mensuels ou bimensuels en fonction des territoires ;
- 4 jours de **formation collective et individuelle** pour chaque nouveau projet : participation au séminaire national VRAC, accueil des territoires accompagnés à Lyon pour une formation individuelle et une découverte du terrain (visite du tiers-lieu la MESA, visite d'un local de stockage, rencontre des salarié-es de VRAC Lyon, etc.).

### III. Les effets du Programme « Mieux manger pour tous »

Mis en place fin 2023, mais déployé en 2024, le Fonds Mieux Manger Pour Tous a fortement transformé le fonctionnement de nos associations VRAC grâce à l'instauration d'une tarification sociale. Grâce à ce soutien financier, de nouveaux adhérent-es s'impliquent dans les projets VRAC et ont désormais accès à une alimentation de qualité pour leurs foyers.

#### A. Contexte et genèse de la tarification sociale

Il y a 7 ans, le premier groupement d'achat VRAC appliquait deux tarifs : le prix coûtant pour les habitant-es des quartiers populaires et un prix majoré de 10 % pour les autres adhérent-es. Grâce à l'habilitation au titre de l'aide alimentaire obtenue en 2021, VRAC peut désormais solliciter des financements publics pour proposer des produits de qualité en dessous du prix coûtant aux publics en grande précarité alimentaire.

Engagée au sein du COCOLUPA (Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire), instance réunissant la DGCS et divers acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire, VRAC a défendu son projet et l'idée d'une tarification sociale, favorisant un accès équitable à une alimentation de qualité.



## B. Mécanisme de la tarification différenciée et impact sur le projet

Dans un contexte où l'inflation alimentaire a augmenté de 21,67% en trois ans (*Circana pour Le monde, septembre 2024*), de nombreux produits sont devenus inaccessibles pour les personnes en situation de précarité. Le volet national du Fonds « Mieux Manger Pour Tous » est ainsi venu en réponse à cette grande détresse en finançant une partie des **denrées alimentaires de qualité** sur une période de trois ans (2023-2025).

Les denrées éligibles sont les produits alimentaires dits « de qualité » (hors produits sucrés et féculents non complet). Compte tenu des producteurs et fournisseurs avec lesquels nous travaillons, nous pouvons considérer que **tous nos produits alimentaires sont éligibles**.

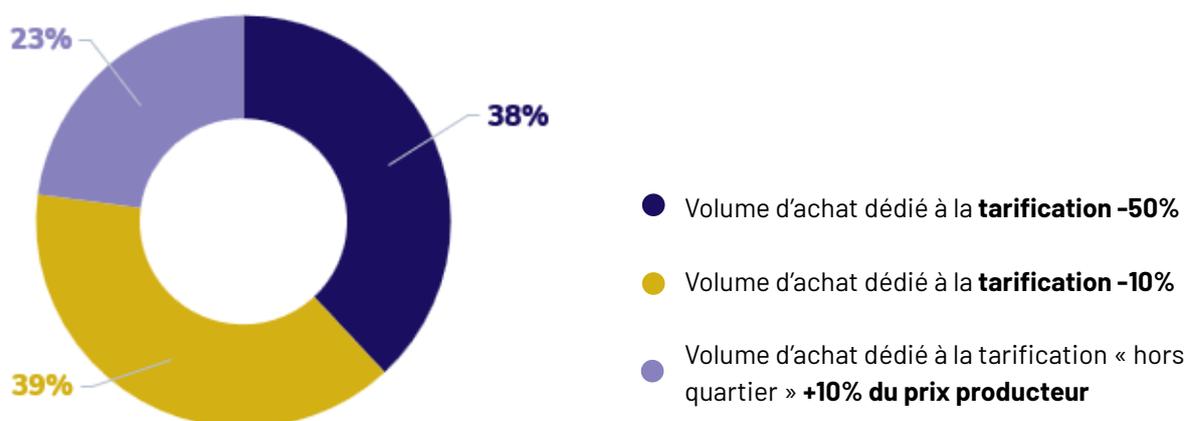
Sur le total des produits vendus, 80% sont des denrées alimentaires sous label de qualité (Agriculture Biologique, FaireTrade, Fair for Life, Bioéquitable en France). Les 20% restants concernent des produits d'entretien et d'hygiène (sous label de qualité Ecocert, Nature et Progrès), ainsi que du matériel de cuisine inéligible au programme.

Le Fonds « Mieux Manger Pour Tous » permet ainsi de financer :

- Une **tarification à -10%** pour contrer les effets de l'inflation. Cette tarification est au bénéfice des adhérents auparavant au prix coûtant-producteur : habitants du quartier prioritaire de la ville, habitants en zone rurale ou étudiants non-boursier ;
- Une **tarification à -50%** pour des personnes orientées par des travailleurs sociaux, étudiants boursiers ou personnes identifiées par VRAC selon des outils d'auto-diagnostics.

Les adhérent-es extérieur-es au quartier paient le prix d'équilibre à prix coutant ou à +10 par rapport au prix coûtant payé au producteur. En 2024, **les associations VRAC ont réalisé plus de 2,3 millions d'euros de commandes auprès de producteurs et fournisseurs**. Sur ce volume d'achat, 39% ont été destinés à des publics éligibles à la tarification dite « quartier populaire » à -10% du prix producteur, 38% à la tarification « coup de pouce » à -50% du prix producteur et 23% des achats ont été destinés aux publics habitants à l'extérieur du quartier.

### VRAC rassemble une diversité de publics.



**Ainsi, en 2024, 77% des achats réalisés ont été subventionnés par le Fonds « Mieux Manger Pour Tous » de la DGCS au profit de publics en précarité alimentaire** et bénéficiant du tarif à -50% ou -10% du prix producteur.

### C. Une tarification sociale qui produit des effets positifs

En 2024, nos associations VRAC locales ont vécu ce soutien financier comme une manière d'aller plus loin dans notre projet. Dans un contexte de forte inflation en 2023, de nombreux adhérent-es ont pu revenir à VRAC grâce à ce soutien accru de la part des pouvoirs publics. D'autres ont découvert les groupements d'achats et nous avons rapidement atteint plus d'un tiers de nos adhérents bénéficiaires du tarif social à -50%.

Grâce à ce pouvoir d'achat augmenté, nous avons ainsi observé une hausse de 15% de la fréquentation par l'arrivée de 1 500 nouveaux foyers en 2024 par rapport à 2023.

Cette nouvelle tarification a des effets positifs que nous témoignent les associations VRAC, tel que dans les Hauts-de-France où certain-es adhérent-es délaissent l'aide alimentaire traditionnelle pour des groupements d'achats VRAC.

À Lyon, les partenaires sociaux notent que cette tarification favorise l'insertion sociale des personnes et restaure le lien de confiance dans l'accompagnement.

À Nantes, on note un accroissement des familles monoparentales qui ne fréquentaient pas jusqu'à présent les groupements d'achats.

Un adhérent de Paris nous confie avoir trouvé chez VRAC un moyen de consommer à moindre prix :

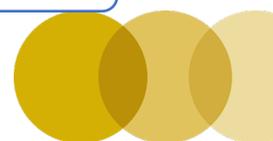
« **Ce que j'aime c'est les prix** – j'ai découvert des trucs **pour pas cher et de super qualité**. Comme moi j'aime le pain... La farine, et elle est pas chère du tout ! Je fais moi-même le pain - au lieu d'en acheter, je suis très exigeant. »

Cet autre adhérent de VRAC Paris témoigne y trouver son compte pour son portefeuille tout en ayant changé son régime alimentaire :

« Grâce à VRAC, **je la vis mieux cette période d'inflation**. Même si, pour autant du coup, comme VRAC fait beaucoup de légumineuses et de légumes, j'ai beaucoup remplacé mon alimentation, j'ai mangé moins de viande. »

À VRAC Artois, Angéline nous dit avoir trouvé un lieu bon marché pour des produits de qualité :

« J'ai comparé les prix, le sucre de canne blanc chez Lidl, c'est 1,30€, **avec le tarif à -50% c'est 0,90€ le kg ici**, c'est bien ce que vous faites, merci. »



Quand on pense notre impact de « la fourche à la fourchette », on observe aussi des effets vertueux côté « fourche ». Pour répondre à la demande des groupements d'achats à Strasbourg, **une productrice d'œufs a racheté 6 000 poules**. À Rennes un maraîcher bio a augmenté son approvisionnement pour VRAC et nos commandes représentent désormais **un quart de son chiffre d'affaires**.

## IV. Projets de démocratie alimentaire

### A. Accompagner les projets inspirés de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

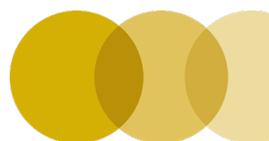
L'année 2024 a été marquée par de nombreux temps forts pour les expérimentations inspirées de la Sécurité sociale de l'Alimentation et coportées par des associations locales VRAC. L'équipe nationale s'est donc rendue à plusieurs d'entre eux :

- Le **1<sup>er</sup> au 3 mars à Bagnolet**, pour les rencontres nationales du collectif SSA.
- Le **19 mars à Bordeaux**, pour le lancement de la **Caisse alimentaire de Gironde**. Le projet, coconstruit par VRAC Bordeaux et qui a donné naissance à Acclimat'action, implique 400 foyers pour une durée d'un an dans sa première phase. Il porte sur 4 territoires : Bordeaux / Bègles / Sud-Gironde / Pays Foyen
- Le **21 septembre à Lyon**, pour le lancement de la **CALIM8**, expérimentation menée dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement à Lyon. Après un parcours d'apprentissage de près d'un an, une centaine de foyers cotise pendant 12 mois suivant une contribution volontaire et reçoit une somme suivant la composition de leur foyer.
- Le **3 décembre à Montpellier**, pour le bilan intermédiaire de l'expérimentation de la **caisse alimentaire commune**. Presque deux années après son lancement, ce temps fort a donné la parole aux citoyen·nes investi·es ainsi qu'aux chercheur·euses ayant suivi le projet. L'amélioration de l'accès à l'alimentation, quantitativement et qualitativement, et le développement du pouvoir d'agir ont particulièrement été soulignés. L'expérimentation aujourd'hui à 400 foyers.



Illustration du principe de la caisse alimentaire commune à Montpellier

s'élargit



En parallèle, VRAC France coanime le **réseau intercaisses** aux côtés de CIVAM France. Les expérimentations de caisses communes de l'alimentation se multiplient et le besoin a été identifié d'avoir plus de temps d'échanges entre ces différentes initiatives réparties sur tout le territoire.

Le réseau intercaisses réunit aujourd'hui 13 initiatives locales : la caisse alimentaire commune de Montpellier, la CALIM 8 de Lyon, la Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet (CLAC), le collectif Acclimat'Action, la caisse Locale de Dieulefit, la caisse commune de l'alimentation de Loire-Atlantique colportée par VRAC Métropole Nantes, Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation - Alsace, la Caiss'Alim Toulouse, l'expérimentation portée par la Maison paysanne de l'Aude, l'expérimentation Ariège Garonne, l'expérimentation Solidoume et l'expérimentation de caisse de Saint-Etienne.

Les objectifs de l'intercaisses sont nombreux :

- **Faciliter l'essaimage** des projets de caisses communes de l'alimentation par la mise en réseau et l'échange de pratiques ;
- **Construire un retour d'expérience** sur ce mécanisme innovant et systémique que sont les projets de caisses communes de l'alimentation ;
- **Construire une boîte à outils** à partir du retour d'expérience des projets pionniers de caisses afin d'outiller les futurs porteurs de projets de caisses communes de l'alimentation ;
- **Partager et transmettre largement** aux collectivités, associations et collectifs citoyens l'expérience acquise concernant la construction de caisses communes de l'alimentation par les projets pionniers.

Les premières rencontres techniques et citoyennes se sont tenues du 29 novembre au 1er décembre. VRAC France et le Réseau CIVAM avaient la charge de l'organisation de la journée technique, incluant l'ingénierie et l'animation.



Les échanges ont porté sur divers sujets, tels que le fonctionnement démocratique des caisses, les outils d'éducation populaire, l'intégration de nouvelles formes de financement, l'engagement des



entreprises, l'autonomie des caisses et les relations avec les producteur-rices. Plus de 50 personnes ont participé à cette première journée.

Les deux journées qui ont suivi étaient axées sur des échanges impliquant les citoyen·nes participant·es aux expérimentations locales et une centaine de personnes se sont retrouvées.

Ensemble, les personnes ont entamé un travail autour d'un manifeste des caisses locales de l'alimentation : quels en sont les contours ? Les objectifs ? Les lignes rouges ? L'objectif étant à terme de rédiger un texte collectif permettant d'affirmer les grands principes d'une expérimentation de caisse, s'inscrivant dans les piliers de la sécurité sociale de l'alimentation, notamment en démarcation de projets qui pourraient être technosolutionnistes et laisser peu de place aux citoyen·nes.



## B. Échanges et formation autour de la démocratie alimentaire

Ces dernières années ont été marquées par une multiplication des **projets de démocratie alimentaire** menés au sein du réseau : tiers-lieux alimentaires coconstruits avec les habitant·es, groupes de discussion et de politisation et cycles d'animation. L'équipe de VRAC France a donc identifié un besoin de faire plus de liens entre ces différents projets menés par les associations locales.

Un premier temps a permis d'identifier l'ensemble des projets de démocratie alimentaire menés au sein du réseau et les dimensions sur lesquelles il pouvait y avoir un retour d'expérience pertinent : le groupe Démocratie alimentaire Charles Hermite par VRAC Paris, la MESA et la Halle Agricole par VRAC Lyon, la Maison Popote par VRAC Bordeaux, le cycle "Les invités de VRAC" par VRAC Hauts-de-France, les cycles d'animation de rue par VRAC Strasbourg, etc.



Ce travail d'analyse a permis de créer un répertoire des projets afin de faciliter leur identification, notamment pour les nouveau-elles venu-es. En parallèle, sept entretiens individuels ont permis d'identifier les besoins des associations afin de construire un cycle d'animation sur-mesure : comment faire groupe ? Comme prendre des décisions ? Quelle place de l'animateur-riche ? Comme construire un cycle ? Le faire évoluer ?

Sur cette base, VRAC France a organisé et animé plusieurs temps d'échanges en visioconférence avec un groupe d'une vingtaine de salarié-es impliqué-es dans des projets de démocratie alimentaire sur leur territoire. Ces entretiens ont également révélé une volonté des animateurs-rices de groupe de se former à la mobilisation des personnes, aux dynamiques de groupe et d'enrichir leur répertoire d'outils.

L'année 2024 s'est donc terminée par une formation organisée par VRAC France, sur la partie ingénierie, et animée par la SCOP l'Escargot migrateur, experte des outils d'éducation populaire, « Susciter la participation des personnes ». 22 salarié-es ont participé à la formation, 20 personnes rattachées à une association locale et 2 de l'association nationale. Plusieurs questionnements ont guidé les deux jours de formation : comment mobiliser sur des projets communs ? Quels sont les enjeux, les points de vigilance, les leviers pour fabriquer des aventures avec un groupe ? Mais également, comment construire des stratégies collectives ?



La formation s'est appuyée sur des temps d'échanges entre participant-es pour partager les enseignements de leurs expériences passées et croiser leurs savoirs, l'expérimentation de techniques de mobilisation et d'animation et leur analyse en collectif ainsi que des temps de formation théoriques pour apporter de la matière aux personnes.

Les deux jours ont permis de travailler autant en groupe restreint de quelques personnes qu'en groupe élargi avec des allers-retours entre les différents niveaux pour mettre en commun les échanges.

## V. Recherche-action sur l'impact social de VRAC

En 2024, VRAC France a souhaité pour la première fois mener un projet d'étude sur son projet, étayé par un regard scientifique et par une dimension recherche. Le projet RAADIS (recherche action pour une alimentation digne et solidaire) a donc vu le jour pour montrer les apports d'un accès à une alimentation digne et durable pour les personnes en précarité au-delà de l'alimentation, en se concentrant sur le fonctionnement de notre association et nos adhérent-es, et partenaires.



Il s'agit du lien social (avec les échanges qui se créent et la reconnaissance par les salarié-es), de la dignité (permise par le choix) et de la santé (accès à des produits bio, locaux...). Ces apports sont souvent difficiles à mesurer alors qu'ils constituent l'essence même de l'accès à une alimentation plus digne.

Le projet a été réalisé grâce à l'accompagnement par une équipe de **quatre étudiant-es stagiaires** pour mener les actions de recherches sur le terrain et de deux chercheurs, **Bénédicte Bonzi**, docteure en anthropologie, et **Nicolas Bricas**, chercheur socio économiste. Ils ont, tous deux, été garants de la méthodologie et du respect de la démarche scientifique.

Trois salarié-es de VRAC France, le délégué général, la coordinatrice nationale du réseau et la chargée de mission démocratie alimentaire, ont également participé au projet pour suivre les aspects opérationnels et stratégiques et impliquer les associations locales VRAC.

## A. Ingénierie du projet

Le projet a été lancé début 2024 et dès lors VRAC France a lancé un appel à intérêt auprès des associations du réseau qui souhaitaient participer au projet, la proposition a reçu un vif intérêt et VRAC France a sélectionné **quatre associations du réseau** pour accueillir les étudiant-es stagiaires : Sidi Doumbia à VRAC Brest, Pierre-Richard Perroneau à VRAC Bordeaux, Jonas Capozio à VRAC Strasbourg et Juliette Chatellard à VRAC Paris. Le recrutement des stagiaires et leurs gratifications ont été intégralement pris en charge par VRAC France.

**Cinq associations** ont également choisi de participer au projet sans étudiant-es dédiés : Lyon, Avignon, Montpellier, Hauts-de-France (Lille et Bassin Artois) et Rennes.

La **méthodologie de la recherche-action**, ou recherche embarquée, consiste à s'imprégner dans un projet de manière active, en participant à l'ensemble de ses actions, tout en s'appuyant sur les techniques de la recherche issues des sciences sociales pour tirer des observations et coconstruire des connaissances sur le projet.

Le projet s'inscrit sur un temps long, puisque les étudiant-es ont été accueillis pendant six mois, puis l'équipe de VRAC France en lien avec Bénédicte Bonzi et Nicolas Bricas et les associations du réseau ont poursuivi le travail d'analyse puis de rédaction du livrable.

Bénédicte Bonzi a par ailleurs été mandatée par VRAC France pour former les associations du réseau et les stagiaires aux techniques de recherche des sciences sociales, pour accompagner les étudiant-es pendant leurs 6 mois de recherche et pour élaborer le livrable en collaboration avec le réseau de VRAC. Sa proposition méthodologique a été validée par l'équipe de VRAC France.

## B. Déroulement de la recherche-action

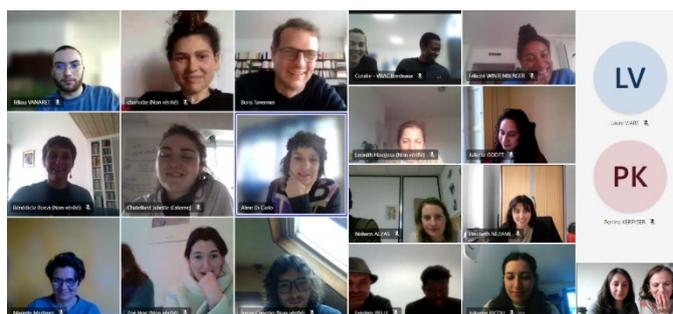
La partie recherche active au sein des associations du réseau a duré six mois. Durant cette période, VRAC France et Bénédicte Bonzi ont coanimé de nombreux temps de formation et d'échanges en visioconférence :

- **3 formations animées de 3h** par Bénédicte Bonzi : les outils de collecte, les techniques d'entretien qualitatif et le traitement des données ;



- **6 cafés recherche-action d'1h30** axés sur une thématique transversale au projet de VRAC afin de prendre de la hauteur en s'appuyant sur des ressources bibliographiques et les échos qu'elles suscitaient pour les associations du réseau. Les sujets abordés étaient : la pacification et l'économie morale, le don ou encore l'aide alimentaire.
- **6 temps d'accompagnement méthodologique et technique** pour appuyer les étudiant-es stagiaires dans leur travail de recherche ;
- **4 temps collectifs de 3h**. Ces temps collectifs ont permis de partager la matière collectée sur le terrain et les observations des étudiant-es en les mettant en perspective avec le regard des salarié-es des associations, de décider collectivement des choix des axes et de réaliser une relecture du livrable final.

Ces différentes rencontres ont aussi été jalonnées d'autres échanges individuels avec les associations pour faire le point sur leur recherche, réaliser un suivi plus fin concernant leurs besoins et collecter des données quantitatives émises par les associations.



*Lancement du projet en présence de toutes les associations participantes*

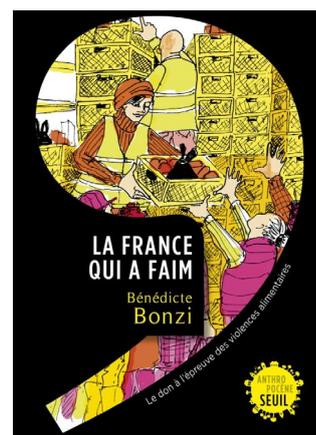
En juillet, VRAC France a également organisé à Paris un temps de rencontre et de partage pour les 4 étudiant-es stagiaires qui n'avaient pas pu se rencontrer physiquement, étant basé-es sur 4 territoires éloignés. Cette journée a permis de réaliser une relecture collective de leurs carnets de terrain et de réfléchir à la forme du futur livrable.



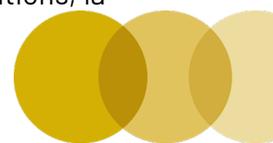
*Rencontre du 4 juillet à Paris*

La recherche-action menée par VRAC est une production de connaissances et mise en œuvre d'actions concrètes pour répondre à la problématique sociale, environnementale et économique de la précarité alimentaire. Elle s'appuie sur des allers-retours entre théorie et pratique. La recherche nourrit l'action, et inversement, les actions permettent d'ajuster et d'affiner la réflexion.

Les ouvrages « Ensemble pour mieux se nourrir » de Frédéric Denhez et Alexis Jenni, sous la direction de Boris Tavernier, ainsi que l'ouvrage de Bénédicte Bonzi, « La France qui a faim » sont des ouvrages de référence qui ont alimenté cette recherche-action menée en 2024.



Au total, ce sont plus de **60 entretiens qualitatifs** d'une durée d'1h à 1h30 qui ont été réalisés par les associations auprès d'adhérent-es, de partenaires, producteurs-rices, salarié-es et financeurs. Par ailleurs, de nombreuses observations de terrain ont eu lieu par la participation aux distributions, la



préparation logistique des commandes dans les hangars et par le biais d'animations avec les habitant-es. C'est cette matière, ainsi que les échanges collectifs, qui viennent alimenter le travail de rédaction du livrable réalisé par Bénédicte Bonzi, en collaboration avec l'équipe de VRAC France. L'équipe de VRAC France a également piloté plusieurs temps stratégiques avec Bénédicte Bonzi et Nicolas Bricas afin de discuter de la direction prise par cette recherche-action, définir les axes clés et valider la dimension scientifique.

Pour compléter les données qualitatives collectées durant six mois, VRAC France a choisi de recruter, pour un mois, l'un des étudiants afin de mener un travail de collecte de données quantitatives issues des entretiens réalisés. Ces données portent notamment sur les motivations des participants vis-à-vis du projet, le développement du lien social, les habitudes d'achat et les évolutions de l'alimentation. L'équipe a préalablement défini les critères d'analyse et assuré le suivi de cette mission.

Parallèlement, l'équipe de VRAC France a également mené des immersions sur le terrain en organisant des séances d'observation participante, principalement au sein des groupements d'achat de VRAC Lyon et à la MESA. Elle a aussi réalisé des entretiens qualitatifs avec des adhérent-es et des salarié-es de VRAC Lyon.

### **C. Définition de la communication autour du projet**

Si la sortie du livrable est prévue en 2025, l'année 2024 a été essentielle pour définir les contours de la stratégie de communication de diffusion des deux livrables de l'étude, une version longue et une version courte.

VRAC France a travaillé avec une agence de communication sur l'intitulé du futur livrable, mais également sur l'identité graphique, puis sur la direction artistique et la mise en page des livrables. En parallèle, les associations locales ayant participé au projet ont également été impliquées pour définir leurs besoins, puis les équiper en fonction. La stratégie de plaidoyer autour du projet est également en co-construction avec les associations ayant participé au projet.

## **VI. Nos actions de plaidoyer pour la justice alimentaire dans les quartiers populaires**

### **A. Plaidoyer pour un accès digne à une alimentation de qualité**

Le plaidoyer est un moyen pour la société civile d'influencer les décisions et instances publiques, afin de défendre une cause et d'obtenir un changement de société souhaité. À VRAC, le plaidoyer est complémentaire des actions de terrain. Il se mène collectivement, à partir de nos observations de terrain, afin d'améliorer les politiques et les pratiques. Nous cherchons à transformer les systèmes alimentaires.



Nous siégeons au sein de différentes instances nationales institutionnelles et associatives : COCOLUPA (Comité de coordination de lutte contre la précarité alimentaire – Ministère des affaires sociales), CNV (Conseil national des Villes)- Agence Nationale de la Cohésion Territoriale, Collectif Nourrir, Collectif SSA (Sécurité Sociale de l'alimentation), Collectif inter-caisse, Inter-orga SNANC (Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat), Le collectif national pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation.

La présence médiatique, la participation à des tables rondes sont d'autres moyens de faire passer nos messages de plaidoyer. L'équipe de VRAC France, son Conseil d'Administration et les associations locales, portent la voix de VRAC.

>> Depuis mars 2023, Lorana Vincent est membre pour VRAC France du Conseil National des Villes au sein du collège des Personnalités qualifiées pour la nouvelle mandature 2023-2026. Dans ce cadre, VRAC France a contribué à la participation d'un avis sur la Santé dans les QPV en décembre 2024.

>> En octobre, VRAC France a également participé à une journée de rencontre de l'EFSAF, réseau des fondations européennes pour une agriculture et une alimentation durable (European Foundations for Sustainable Agriculture and Food). À l'occasion d'une rencontre annuelle de l'EFSAF, VRAC France a présenté son projet, ses valeurs, son modèle socio-économique, mais également un focus sur la démocratie alimentaire. Cette présentation, en anglais, a permis aux différentes fondations présentes de mieux comprendre le fonctionnement de l'aide alimentaire en France et les enjeux rencontrés par VRAC pour accompagner l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous en plaçant les habitants au cœur de son projet.

>> De même, VRAC a également participé en octobre 2024 aux « Trophées de l'innovation sociale » organisé par le GROUPE ARCADE-VYV, réunissant plusieurs acteurs du logement social. Lorana Vincent, Déléguée générale de VRAC France, a participé à la table ronde « Du logement à l'assiette » et signé une convention avec ALFI Association pour développer l'alimentation solidaire.



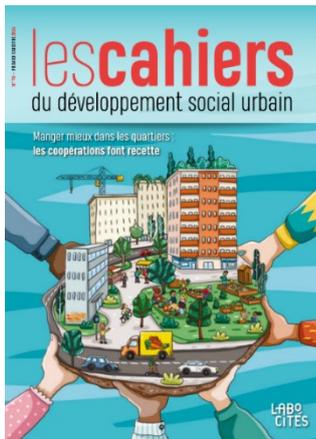
>> En parallèle, l'association a poursuivi son investissement au sein **d'un groupe de travail animé par l'IDDRI**, think-tank œuvrant pour une transition vers le développement durable. Aux côtés d'autres structures telles que le Réseau Action Climat, Action contre la faim France, le Réseau CIVAM, le Secours Catholique ou encore la FNAB et Parlons Climat, les structures réfléchissent ensemble à des



points de convergence dans leur plaidoyer en s'appuyant sur des présentations de travaux de recherches sociologiques et économiques académiques et de terrain.

>> Tout au long de l'année, VRAC France participe au groupe de travail « Pouvoir d'agir » du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA). Un deuxième groupe de travail sur la **"Mobilisation de données"** est suivi par Damien Lohier. Ce groupe vise à harmoniser et simplifier le recueil des données transmises chaque année à la DGCS dans le cadre du Fonds "Mieux Manger Pour Tous".

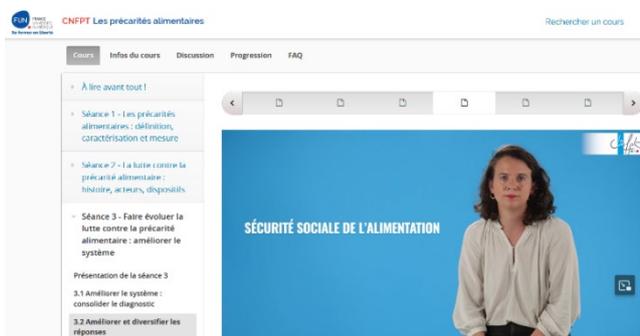
>> Durant l'année 2024, VRAC France a aussi contribué aux groupes de travail du Collectif Nourrir, en participant aux chantiers des groupes de travaux « Alimentation ».



>> VRAC France a également eu l'opportunité de contribuer au dernier numéro du magazine *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, publié par Labo Cités. Intitulé « **Manger mieux dans les quartiers** », ce numéro aborde un enjeu fondamental : l'accès à une alimentation saine, durable, de qualité et en quantité suffisante pour les habitant·es des quartiers relevant de la politique de la ville. Les habitants de ces quartiers ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accessibilité à une alimentation saine et durable que les autres citoyens. Où font-ils leurs courses ? Ont-ils les moyens de manger ce qu'ils souhaitent et en quantité suffisante ? Quel est l'impact de la précarité alimentaire sur leurs modes de vie ? Autant de questions abordées dans ce numéro.

La publication vise à mieux comprendre les inégalités alimentaires qui touchent ces quartiers et à donner des clés pour agir. Chercheurs, élus locaux, associations de quartier, agents de l'État et des collectivités, réseaux régionaux et collectifs y croisent leurs analyses et partagent leurs expériences. L'ambition commune est claire : inciter les professionnels de la politique de la ville à s'impliquer davantage dans les dynamiques de coopération existantes et lever les obstacles à l'accès à une alimentation de qualité.

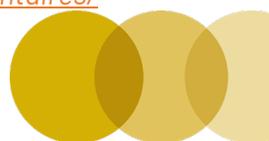
Retrouvez la publication complète ici : [Manger mieux dans les quartiers : les coopérations font recette](#)



>> En juin 2024, VRAC France a contribué à la création d'une formation à distance MOOC (Massive Open Online Course) sur les précarités alimentaires. Cette formation est proposée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la Chaire Unesco Alimentations du monde afin d'apporter une grille de lecture sur les précarités alimentaires et les réponses à apporter.

Ce MOOC donne la parole à des agents territoriaux, des représentants de l'État, des acteurs associatifs dont VRAC, des chercheurs et des personnes directement concernées. Il propose une analyse croisée de cette problématique complexe, pour laquelle des réponses adaptées et diversifiées sont attendues.

Retrouver ce cours en accès libre ici : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/les-precarites-alimentaires/>



## B. Conférences et tables rondes autour de l'alimentation et la solidarité



>> En janvier 2024, VRAC a participé à la **quatrième rencontre de la Transition Ecologique au Secrétariat général du Gouvernement** en présence de Claire Landais, secrétaire générale du Gouvernement. Sanaa Saitouli Taraore et Férès Barkat, cofondateurs de « Banlieues Climat », étaient invités avec VRAC pour témoigner auprès de 150 fonctionnaires de différents ministères.

>> En février 2024, VRAC National a participé au **Salon International de l'Agriculture**, un rendez-vous incontournable pour échanger avec les acteurs du monde agricole et promouvoir une alimentation de qualité accessible à toutes et tous. Tout au long de l'événement, nous avons eu l'opportunité de rencontrer et de dialoguer avec des vigneron-nes, des producteur-rices de fromages et des éleveur-euses.



Boris Tavernier était présent pour représenter VRAC France avec des élu-es engagé-es pour une transition alimentaire solidaire :

- Grégory Doucet, Maire de Lyon.
- Gautier Chapuis, adjoint au Maire de Lyon à l'alimentation.
- Jérémy Camus, vice-président de la Métropole de Lyon à l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire.
- Mahel Coppey, élue de la Ville et Métropole de Nantes à l'innovation sociale.
- Delphine Bonamy, élue de la Ville de Nantes à la nature en ville.

Ces échanges ont permis de renforcer les liens entre les territoires et de partager les initiatives portées par VRAC.

Un temps fort de notre présence fut également la participation à une table ronde sur la **Sécurité Sociale de l'Alimentation**, diffusée sur Agri TV. Aux côtés de Jean-Paul Hébrard - animateur de l'échange pour TvAgri, Stéphane Linou - auteur de l'ouvrage « Résilience alimentaire et sécurité nationale », Thomas Gibert - maraîcher et porte-parole de la confédération paysanne et Cédric Briand - paysan éleveur et membre du consortium de l'alimentation durable. Nous avons débattu des enjeux d'une alimentation durable, solidaire et accessible à toutes et tous.

Cette présence au Salon de l'Agriculture 2024 a été une occasion précieuse de porter nos valeurs, d'enrichir nos réflexions et de renforcer notre engagement en faveur d'une alimentation juste et durable.





>> En mars, à l'occasion du **salon Primevère à Lyon**, Elsa Duparay (VRAC France) est intervenue aux côtés de Bénédicte Bonzi, Mariella Eripret (Territoires à VivreS Grand Lyon) et Jérémy Camus (Métropole de Lyon) pour aborder les enjeux majeurs liés à la démocratie alimentaire.

Les discussions ont mis en lumière :

- Les limites et les violences engendrées par l'aide alimentaire, notamment les obstacles à l'accès et au choix d'une alimentation de qualité pour tous.
- Les dérives du système agricole actuel, caractérisé par son impact destructeur sur les producteurs et la nécessité de relocaliser les systèmes alimentaires.
- La Sécurité Sociale de l'Alimentation, comme solution innovante, proposant un revenu de 150 € par mois pour chaque habitant, basé sur les principes d'universalité, de cotisation et de conventionnement.
- Le rôle central des habitants pour une alimentation dans la dignité ainsi que des collectivités locales, illustré par une trentaine d'expérimentations menées dans le cadre des projets VRAC.

Cette intervention a mis en évidence l'importance d'un engagement collectif pour transformer en profondeur les systèmes alimentaires et garantir une alimentation de qualité accessible à toutes et tous.



>> En avril 2024, Lorana Vincent a participé à **une table ronde sur la justice alimentaire et la Sécurité Sociale de l'Alimentation à l'Hôtel de ville de Lyon**.

La conférence était animée par Gautier Chapuis, adjoint au Maire de Lyon en charge de la Végétalisation, la Biodiversité, la Condition Animale et l'Alimentation en présence de Jérémy Camus - vice-président à la Métropole de Lyon,



>> En juin 2024, Joachim Robert s'est rendu au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour un événement organisé par l'association TRAME. Événement durant lequel se tenait une table ronde autour du thème de la relocalisation de l'alimentation avec les organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR).





>> En octobre, VRAC France a participé à la **table ronde ouverte au grand public et étudiant-es de l'ISARA** pour le festival de l'alimentation « MIAM » porté par la Métropole de Lyon avec la participation de Nicolas Bricas - *Titulaire de la Chaire UNESCO Alimentations du Monde* et Jérémy Camus - *Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'agriculture, à l'alimentation et à la résilience du territoire*. Le **thème portait sur les « actions à imaginer pour développer une justice alimentaire »**.



>> En novembre 2024, VRAC France a participé lors de **l'ÉcoFémina festival** à une table ronde « *Agriculture et souveraineté alimentaire* » aux côtés d'Olivia de Roubin (Terre de Milpa) et de Gautier Chapuis (élu Ville de Lyon en charge du projet de la Caisse Sociale alimentaire).



>> En novembre 2024, VRAC France a également célébré **les 10 ans de La France s'engage**, aux côtés de ses partenaires. Lauréate en 2017 pour son engagement en santé et transition écologique, l'association a saisi cette occasion pour remercier la fondation pour son soutien et l'organisation de rencontres enrichissantes. VRAC figure également

dans le *Récit d'impact 2014-2024* et le *Livre blanc de l'innovation sociale* de la fondation la France s'engage, soulignant son engagement pour une sécurité sociale de l'alimentation.

## C. Presse et médias

En 2024, l'association a de nouveau été très sollicitée de manière régulière, et présentée comme une structure de référence dans la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès au plus grand nombre à une alimentation choisie et durable. VRAC continue de bénéficier d'une couverture médiatique importante dans la presse nationale et régionale.

On comptabilise ainsi une cinquantaine d'articles de presse écrite. Parmi ces contenus, citons le reportage de France 24 au centre social de la Duchère, le reportage grand format de France 2 sur la hausse des prix ou le cahier spécial « pour une France plus juste » d'Alternatives Economiques.

### Répartition des 52 parutions presse en 2024

Presse écrite	46
Radio	4
Télévision	2



PRESSE

Alternatives Economiques

SOCIAL L'alimentation de qualité n'est pas réservée aux riches

LE 15 NOVEMBRE 2024 07 min

[Agir pour une France plus juste] De nombreuses initiatives visent à améliorer l'offre de l'aide alimentaire et à assurer l'accès des quartiers populaires aux produits de qualité, tout en évitant le gaspillage.



Alimentation

Alimentation : trouver une réponse à la crise sociale

Solutions solidaires dossier

Bien manger tout en étant solidaire, égalitaire et durable : c'est le défi du projet de sécurité sociale de l'alimentation.

TÉLÉVISION



France 24 - « Vers une sécurité sociale de l'alimentation ? ». Janvier 2024.

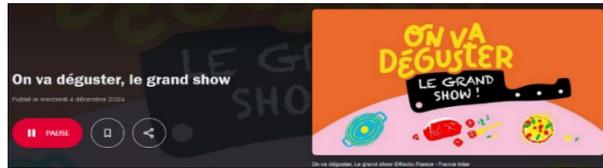


France 3 - VRAC Rennes, une association qui propose une alimentation bio et locale à prix réduits. Octobre 2024.

RADIO / PODCAST



La recette - Boris Tavernier - fondateur de VRAC. Mars 2024.



France Inter - « on va déguster, le grand show » Décembre 2024.

MÉDIA SPÉCIALISÉ



Parution dans la revue de l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale)



## VII. Perspectives

### A. Sur les enjeux de démocratie alimentaire

#### 1. Réseau des caisses alimentaires avec le CIVAM

L'année 2025 continuera d'être rythmée par des rencontres techniques et citoyennes dans le cadre du projet intercaisses. Les prochaines rencontres auront lieu en mars 2025 dans le Lubéron, la Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet accueillera les technicien·nes et citoyen·nes participant·es de toute la France et une troisième rencontre technique est prévue à l'automne 2025.

En parallèle, des sessions d'échanges en visioconférences continueront d'être animées par l'équipe de VRAC France ainsi que la capitalisation pour structurer le retour d'expérience des caisses locales déjà existantes.

Le financement s'arrête fin 2025, mais le besoin d'échanges entre les initiatives locales, de capitalisation, de rencontres, etc., se confirme sur un temps long, des réflexions sont donc en cours quant à la poursuite du projet.

#### 2. La démocratie alimentaire au sein du réseau

L'animation de temps d'échange au sein du réseau se poursuivra en 2025. Une seconde formation, autour de la coconstruction de projets de solidarités alimentaires au niveau territoriale, destinée aux salarié·es du réseau et coanimée par l'Escargot Migrateur et Pauline Scherer, sociologue, aura lieu en fin d'année.

En parallèle, VRAC France souhaiterait mettre en place des visites apprenantes inter associatives pour aller découvrir les projets menés au sein du réseau.

### B. Sur la valorisation du projet VRAC

#### 1. Recherche-action : projet RAADIS

Pour renforcer la visibilité de son projet politique, mais également la parole de ses adhérent·es, VRAC France pourra s'appuyer en 2025 sur la diffusion de son étude d'impact. L'étude sera diffusée au niveau national et au niveau local, avec une adaptation des résultats clés pour une diffusion grand public, à travers une campagne de communication dédiée, et une présentation auprès des partenaires institutionnels et de terrain dans l'optique de renforcer le plaidoyer de VRAC France.

Au niveau local, les associations ayant participé au projet accueilleront des tables rondes en présence potentielles des chercheurs partenaires, de l'équipe de VRAC France et d'adhérent·es.



## 2. Exposition itinérante

En 2024, des contenus sur bâche ont été conçus afin de mettre en lumière le réseau VRAC par le biais de ses groupements, de ses tiers lieux et de ses événements. Ces supports pourront être déployés en 2025 en « exposition itinérante » auprès des 22 associations locales ou de leurs partenaires à la Réunion, en métropole ou en Belgique.

Il s'agit pour notre association de proposer un plan de communication mutualisé qui donne à voir l'étendue de l'action de VRAC. L'exposition revient sur ses dix années d'existence et témoigne de ses succès, ses lieux totems et de moments emblématiques.

À travers le regard de l'écrivain Frédéric Denhez et de panneaux colorés, l'exposition présente les actions de VRAC à la maison Popote à Bordeaux, à la MESA à Lyon, au travers de ses concours de cuisine ou dans la caisse alimentaire de Montpellier. L'exposition rend aussi compte des effets que VRAC produit sur l'amélioration du bien-être ou le renforcement du lien social.

Un volume de quatre séries de dix panneaux sera ainsi mis à la disposition des associations locales afin de les accompagner dans leur travail de communication auprès de leurs adhérents et personnes intéressées par le projet. En tant qu'installations éphémères, les groupements d'achats pourront désormais occuper davantage l'espace physique en étant plus visibles et lisibles pour celles et ceux qui souhaitent mieux connaître notre action.

## C. Sur le développement de l'association

### 1. Essaimage

En 2025, nous poursuivrons notre essaimage en répondant régulièrement aux sollicitations des territoires intéressés, et en développant 3 nouveaux projets VRAC. Pour ce faire, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera rédigé et diffusé début février 2025, qui permettra de sélectionner parmi les sollicitations reçues les futurs territoires accompagnés.

Pour rappel, cet AMI, initié en 2024, a pour but de structurer un essaimage régulier et modéré, permettant ainsi de conserver une qualité d'accompagnement des nouvelles associations et de suivi de celles déjà existantes.

Cette année 2025 sera aussi l'occasion de repenser la stratégie d'essaimage en accompagnant, non seulement de nouvelles associations, mais aussi des associations locales dans l'essor de projets expérimentaux déjà testés par des associations VRAC locales sur de nouveaux territoires.

### 2. Élaboration d'une stratégie collective

Fort de 10 années d'existence pour la première association VRAC et quatre années pour son association tête de réseau « VRAC France », nous sommes à un carrefour dans lequel le choix de la route à poursuivre est important. Lors de notre dernière rencontre avec les associations du réseau en janvier 2025, nos travaux collectifs ont abouti à la conclusion qu'il nous fallait travailler sur les



nombreuses interrogations et problématiques soulevées par le changement d'échelle de notre association.

Il s'agira d'un travail collectif avec l'ensemble des associations VRAC. Et retirer un peu plus loin « à long terme ». Étant donné le contexte politique et budgétaire national français incertain, l'élaboration de cette stratégie à long terme est cruciale pour déterminer nos stratégies de plaidoyer, d'essaimage, de communication et de levée de fonds.

### **3. Développement de l'axe santé**

En France, il existe de fortes inégalités sociales en santé comme le montrent les différences de morbidité et de mortalité selon la position socio-économique. L'alimentation est un déterminant majeur de la santé. Il est considéré comme un facteur participant aux inégalités sociales de santé. VRAC cherche à réduire les inégalités sociales de santé liées à l'alimentation à travers son approche transversale et participative.

En 2025, nous renforcerons l'axe santé au sein de notre réseau, à travers des formations et le développement de nouveaux partenariats (localement et nationalement). La recherche de nouveaux financements contribuera au renforcement de cet axe.

## **D. Sur le plaidoyer**

### **1. Mobilisation en vue des élections municipales de 2026**

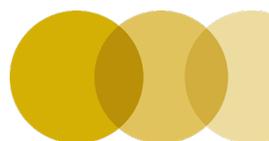
En 2025, nous participerons à une démarche partenariale et accompagnerons les associations locales pour collaborer à une campagne de plaidoyer pour les élections municipales de 2026. Nous organiserons des temps d'échange en interne, créerons un groupe de travail et des outils d'accompagnement.

### **2 Soutenir l'élaboration d'une loi-cadre sur le droit à l'alimentation**

La France s'est engagée, en ratifiant des textes internationaux, à garantir le droit à l'alimentation sur son territoire. Ce droit ne se limite pas à être à l'abri de la faim : il doit permettre à chacun-e de choisir son alimentation pour vivre dignement, en bonne santé, dans le respect de l'environnement et des générations futures.

Pourtant, la transposition de ce droit dans le cadre juridique français et les politiques publiques pour le respecter, protéger et garantir sont encore insuffisantes. La faim progresse, les inégalités sociales se creusent, et les maladies liées à l'alimentation comme l'obésité ou le diabète explosent. Pendant ce temps, nos agriculteurs et agricultrices, pris-es dans un système agro-industriel dysfonctionnel, s'épuisent et voient leur colère grandir. La course effrénée aux prix toujours plus bas pèse directement sur elles et eux, les empêchant de vivre dignement de leur travail.

Des instances internationales, comme le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies et le Conseil de l'Europe, appellent la France à aller plus loin pour engager la transformation de son système alimentaire. Elles recommandent l'adoption d'une loi-cadre sur le



droit à l'alimentation, inscrivant ce droit dans notre législation pour offrir un cadre cohérent et durable. Ce droit, ancré dans des principes essentiels – dignité, participation citoyenne, non-discrimination, transparence, redevabilité – est un outil puissant pour replacer l'intérêt général au cœur de l'action publique.

En association avec d'autres acteurs de la société civile, Action Contre la Faim co-organise une série d'action en faveur d'une loi cadre pour le droit à l'alimentation auquel VRAC s'associera et notamment un colloque avec la chercheuse en droit public Magali Ramel et plusieurs parlementaires mobilisés sur ce sujet de manière transpartisane (Boris Tavernier, Richard Ramos, Guillaume Garot et Éléonore Caroit).

En rassemblant des acteurs.rices du monde politique, des institutions concernées, de la société civile et de la recherche et en invitant des représentants des instances internationales, ce colloque aura pour objectif d'ouvrir un espace pour décrypter comment le droit à l'alimentation et une approche basée sur les droits humains, peut orienter, faciliter et encadrer une transition vers des systèmes alimentaires sains et durables et, le cas échéant, de lancer une dynamique collective pour déployer cette approche.

L'objectif de cette démarche est d'explorer les possibles que permettrait l'adoption d'une loi-cadre pour le Droit à l'Alimentation. Ancrer dans notre cadre juridique sa définition, ses exigences (disponibilité, accessibilité, durabilité, adéquation) et les principes associés (participation, redevabilité, non-discrimination, transparence, dignité humaine, autonomisation et état de droit) que devront respecter toutes les politiques publiques et droits concernés.

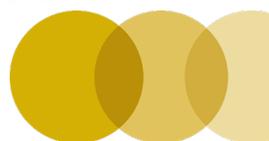
Les "alimentariser" et les coordonner car elles sont nombreuses: politique agricole bien entendu, mais aussi protection sociale, santé, urbanisme, droit foncier, commerce, hébergement et logement, éducation, etc... Clarifier les compétences de chaque acteur, fixer des objectifs et des mécanismes de suivi et de recours.

Avec une ambition : dépasser les clivages et les intérêts particuliers pour avancer sur de nombreux objectifs qui doivent nous rassembler ! Garantir les droits des paysans, leur accès aux terres comme aux semences tout en leur assurant un revenu digne. Transformer notre système agricole et réguler tous les acteurs de la chaîne pour protéger la santé de tous.tes et notre environnement. Renforcer notre système de protection sociale pour garantir un accès autonome à tous.tes à une alimentation suffisante, saine et durable. S'assurer d'une réelle participation des mangeuses et mangeurs qui doivent décider ce qui sera dans leur assiette et dans celles des générations futures.

### **3 Politiser la question de l'alimentation pour plus de cohésion sociale**

Le concept de « **polarisation de la société** » émerge de plus en plus dans l'opinion publique et dans l'espace médiatique au fur et à mesure des victoires des populismes dans les démocraties occidentales. Or, le travail que VRAC mène sur le terrain montre que si l'on crée les conditions de l'accueil, de la dignité, de l'action collective, alors on parvient petit à petit à casser les préjugés et à créer des liens entre des personnes très différentes.

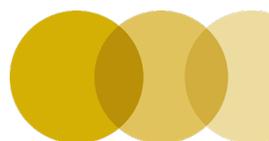
Il y a des sujets qui nous rassemblent, comme le montrent par exemple les études de « Destin commun » et de « Parlons Climat ». Dans le champ de l'écologie, les préoccupations autour de la



santé, le rejet des pesticides, ainsi que le changement climatique, sont par exemple très partagés par une grande majorité des citoyen-es, quel que soit leur profil électoral.

Nous souhaiterions montrer ce qui réunit plutôt que ce qui divise à travers le prisme de l'alimentation. Nous ambitionnons de construire une démarche de politisation par l'écologie politique avec et sur le terrain pour faire face au danger imminent que représente la montée d'idéologies non républicaines, afin de renforcer nos plaidoyers nationaux et locaux et les démarches de démocratie alimentaire que nous menons à l'échelle des quartiers.

Renforcer notre message politique tout en maintenant notre approche apaisante, fondée sur la bienveillance, l'ouverture à tous, la non-stigmatisation, le non-jugement, notamment pour ne pas heurter les personnes qui, parmi nos adhérent-es seraient sensibles aux idées véhiculées par certains partis identitaires.





## NOUS CONTACTER

Association VRAC France

28 rue Alfred de Musset

69100 Villeurbanne

[contact-france@vrac-asso.org](mailto:contact-france@vrac-asso.org)



VRAC France bénéficie du soutien de :

